

# La carrière d'un Vaudois à la Cour d'Autriche au début du XIXe siècle, d'après des lettres de Madame de Pont-Wullyamoz

Autor(en): **Burnard, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **41 (1933)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-31863>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# La carrière d'un Vaudois à la Cour d'Autriche au début du XIX<sup>e</sup> siècle,

d'après des lettres de Madame de Pont-Wullyamoz

par le Dr René BURNAND.

(Avec planches.)

---

Le nom de Madame de Pont-Wullyamoz n'est pas entièrement oublié du public vaudois. De temps à autre on le voit reparaître dans une publication ou une conférence.

C'est celui d'une femme de lettres d'origine moudonnoise qui vécut en Suisse pendant toute sa jeunesse et fut l'auteur de quelques romans dont les sujets étaient pour la plupart tirés de la chronique et de l'histoire de son pays<sup>1</sup>.

Une notice étendue, ornée d'un portrait, consacrée à Madame de Pont, a paru dans *La Famille*, en 1900, sous la signature de M. Jacques Cart<sup>2</sup>.

On trouvera également dans le *Dictionnaire biographique* d'Albert de Montet (Bridel, 1878) un article relatif à elle.

Aussi n'est-ce point sur les mérites plus ou moins éminents de Madame de Pont-Wullyamoz en matière de littérature

<sup>1</sup> Les principaux portent les titres suivants :

*Vie de Charles de Navarre* (1788).

*La recette du médecin Nicoclès* (1795).

*Anecdotes tirées de l'histoire et des chroniques suisses* (1796).

*Léonore de Grailly et Gaston de Foix* (1797).

*Nouvelles anecdotes suisses* (1802).

*Correspondance de deux amies* (1806).

*Les chroniques de la Tour de Tresmes.*

<sup>2</sup> J. Cart : *Le mouvement littéraire dans le pays de Vaud au XVIII<sup>me</sup> siècle*, II (*La Famille*, n<sup>o</sup> 7, 5 avril 1900).

romanesque que nous voudrions attirer dans le présent travail l'attention de nos lecteurs. C'est sur le caractère de cette femme, qui fut une mère beaucoup plus encore qu'un écrivain.

Nous avons dépouillé un important dossier de lettres conservées à Sépey, et cette lecture nous a permis d'admirer l'énergie toute virile et l'intelligence avec lesquelles cette femme de pure race vaudoise devenue veuve à trente-neuf ans réussit à assurer à son fils une carrière très brillante à l'étranger. Ces lettres nous ont permis également de nous rendre compte de la psychologie de certains de nos compatriotes transportés hors de Suisse soit par la carrière militaire soit après la révolution, et à ce titre, il nous a semblé intéressant d'en faire connaître quelques parties aux lecteurs de cette *Revue*.

\* \* \*

Quelques mots de biographie plus précis sont nécessaires, après ce préambule, pour situer les épisodes auxquels nous limiterons cette étude.

Le nom de jeune fille de Madame de Pont-Wullyamoz était Françoise, Louise, Marianne Burnand de Sépey.

Elle était fille de «spectable et savant» Barthélemy-Daniel Burnand, premier pasteur à Avenches et plus tard pasteur de la paroisse de Montpreveyres, qui avait acquis conjointement avec son frère Paul-J.-Isaac Burnand, de Moudon, en 1759, la terre et la seigneurie de Sépey, près Vulliens<sup>3</sup>.

Née en 1751, déjà femme de lettres dès ses jeunes années, elle résida à Montpreveyres, Sépey, Moudon. Son père lui reprochait amicalement, dit la tradition familiale, de faire plus volontiers des vers que des reprises à ses bas de soie.

<sup>3</sup> Elle se trouve être ainsi l'arrière-grand'tante du peintre Eugène Burnand.

De fait, nous avons retrouvé dans les archives de Sépey une poésie, dédiée à la mémoire de son père, qui est d'une facture charmante et d'où émane une tendre émotion.

« *Tout ce que j'ai de bon je l'ai reçu de lui* » dit un des vers de ce poème mélancolique.

En 1773 elle épousa le capitaine Jean-Isaac Wullyamoz<sup>4</sup>, de Lausanne, officier suisse au service de France (régiment d'Ernst) qui fit une carrière brillante et fut décoré de l'ordre du mérite, équivalent de la Croix de St-Louis créé pour les officiers de religion réformée.

Elle revenait sans doute, entre deux campagnes étrangères, au foyer paternel. Nous avons trouvé, dans l'ouvrage de M. et M<sup>me</sup> W. de Sévery (*La vie de Société au Pays de Vaud au XVIII<sup>e</sup> siècle*) une mention de la jeune épouse du capitaine Wullyamoz, empruntée à l'épistolière romande de style si alerte, Madame de Corcelles, voisine de Sépey pendant les mois d'été.

« Vous ne devineriez point avec qui je passais hier l'après-midi ? La jeune dame Wullyamoz-Burnand, aimable en vérité, vous n'imaginez pas combien sa conversation est d'un joli ton, sans apprêt, sans romanesquerie, enfin sans mille choses qui nous choquent tous les jours ; elle vint me voir à pied, par cette pluie. »

Ces quelques lignes, sous le ton légèrement protecteur de la citadine à l'égard de la jeune provinciale, laissent deviner le rayonnement sympathique que dégageait la personnalité de Madame Wullyamoz.

Les renseignements que nous possédons sur l'existence à l'étranger du ménage Wullyamoz-Burnand avant 1790 sont tout à fait incomplets, pour ne pas dire nuls. Nous savons que la jeune femme de lettres avait comme telle des relations

<sup>4</sup> On verra plus loin pourquoi ce nom est devenu de Pont-Wullyamoz.

avec Paris. Cependant c'est après son veuvage qu'elle publia la plus grande partie de ses romans.

Elle perdit son mari en 1790.

Restée veuve à 39 ans avec un fils, Alphonse, de 2 à 3 ans à peine, nous ne savons exactement où elle se fixa, sans doute à Moudon, et plus tard peut-être à Ferney.

Nous ne savons pas davantage avec précision les raisons qui la déterminèrent à partir, dans les dernières années du XVIII<sup>me</sup> siècle, pour Vienne.

Nous pouvons les deviner en partie. Selon toute vraisemblance, le motif principal de cette expatriation fut le désir d'assurer à Alphonse une carrière à l'étranger. Le goût de l'étranger était venu, sans doute, à cette femme vaudoise, de la carrière de son mari, des nombreux contacts avec divers milieux européens qu'elle avait dus à ses changements de résidence. N'oublions pas, en outre, que la Révolution française avait ébranlé profondément la situation des classes dirigeantes dans plusieurs pays, que ses répercussions gagnaient la Suisse et que Madame de Pont, fille et sœur des seigneurs de Sépey devenus des *ci-devant*, choisit peut-être l'Autriche, nation monarchique, pour fuir la vague de démocratie qui gagnait son pays. Plusieurs passages des lettres que nous avons lues le donnent à entendre<sup>5</sup>.

Il y avait plus encore, peut-être. A en croire quelques mots amers relevés dans ses lettres il semble que la carrière littéraire de Madame de Pont ne lui avait pas attiré en Suisse romande que des amitiés. Douée dans sa jeunesse d'un carac-

<sup>5</sup> M. Paul Barras écrit dans un article de la *Revue hist. vaudoise* de mai 1902 (voir note 6) que Madame de Pont « se décida à quitter sa patrie après l'occupation du pays de Vaud par les troupes de la République française et se réfugia à Vienne ». N'oublions pas que le capitaine Wullyamoz, son mari, avait été officier dans un régiment suisse au service de la monarchie et que ce régiment, commandé par Bêat-Rodolphe d'Ernst, de Berne (1733-1818) avait été licencié lors de la Révolution, en 1792.

tère enjoué, elle était devenue vers l'âge de la maturité plus acerbe, et son esprit, qui n'était dans sa jeunesse que légèrement ironique et critique tendait à devenir plus âpre. Il y a, dans les lettres que nous citerons, des mots d'une venue littéraire frappante, mais cruels, sur le compte de nombreux personnages, notamment sur beaucoup de ses compatriotes. Est-ce cette disposition de nature qui lui avait valu des inimitiés solides ? Est-ce des jalousies suscitées par ses succès littéraires qui avaient justifié de sa part des réactions un peu vives ? Le fait est que Madame de Pont-Wullyamoz ne se sentait plus les coudées franches, ni le cœur très à l'aise dans son pays natal, et que cette raison peut-être s'ajouta au désir d'ouvrir devant les pas de son fils une carrière étrangère plus vaste et plus brillante, pour lui inspirer une décision d'expatriation.

\* \* \*

Quoi qu'il en soit, la voici, dès 1798 ou 1799, veuve, étrangère, et triste — elle a perdu depuis peu une fillette très jeune, ce qui l'a mise au désespoir — en possession de ressources financières fort limitées, la voici non pas tout à fait sur le pavé de Vienne, mais sur la terre autrichienne, dévorée de hautes ambitions en faveur de son fils unique, Alphonse, un garçon de 13 à 14 ans. Elle a abjuré la religion protestante (nous ne savons à quelle époque), et s'est faite catholique.

Elle entretient avec sa parenté vaudoise et quelques amis une correspondance assidue. Les lettres les plus nombreuses sont adressées à son frère et à sa belle-sœur : M. et M<sup>me</sup> Pierre-David Burnand, résidant à Sépey. Seigneur, après son père le pasteur Barthélemy-Daniel, de ce petit fief, P.-D. Burnand s'appelait alors M. de Sépey. Il résidait tantôt à Moudon, tantôt à Sépey, tantôt au château de Barberesche,

belle propriété située dans le canton de Fribourg, qu'il avait achetée depuis peu <sup>5 bis</sup>. Madame de Pont avait pour sa belle-sœur Sophie de Sépey une affection tendre et confiante. C'est par les lettres débordantes d'élan, et pleines de détails familiers, qu'elle lui écrivit de 1800 à 1814, que nous avons pu reconstituer les phases de sa grande et redoutable aventure autrichienne.

Nous allons tenter de la faire connaître à nos lecteurs.

\* \* \*

Dès son arrivée à Vienne, Madame Wullyamoz n'a qu'un souci : trouver le premier échelon de l'échelle où placer le pied de son fils. Son but immédiat, son ambition, est de le faire admettre à l'Ecole des Pages, qui porte le nom de Thérésien.

Elle trouve appui, dès les premiers mois de son séjour auprès d'une femme remarquable, qui fut toujours pour elle d'un dévouement affectueux, Madame de Colloredo, qu'elle nomme souvent dans ses lettres, selon la mode littéraire du temps, « Astérie ».

La Comtesse de Colloredo est *Aya*, c'est-à-dire grande maîtresse et gouvernante de l'archiduchesse Louise, fille aînée de l'Empereur. « Française et veuve d'un gentilhomme lorrain qui étoit au service de l'Empereur, [elle] a éprouvé comme une autre les amertumes de l'adversité, cependant, comme le mérite perce quelque fois, elle a été placée à l'éducation de Madame l'archiduchesse. M. de Colloredo étoit veuf, il a eu l'occasion de la voir, c'est-à-dire de l'aimer et de l'admirer, et malgré la disproportion d'âge et de fortune, il l'a épousée... Elle est chérie et respectée dans sa famille, et admirée de tous ceux qui la connoissent. Arrivée au plus haut rang du sein du malheur, elle ne s'en occupe que

<sup>5 bis</sup> Barberesche appartient aujourd'hui à la famille de Zurich.



M<sup>me</sup> de Pont-Wullyamoz  
née Françoise-Louise-Marianne Burnand de Sépey  
(1751-1814)

(Portrait appartenant à M. le D<sup>r</sup> Burnand.)



pour en remplir les devoirs et les convenances, elle est trop supérieure à tout cela pour s'y arrêter. Telle est la protectrice que j'ai trouvée... Je lui dois tout ce qui m'est arrivé ici d'agréable. »

Mais l'admission dans cet institut fameux du Thérésien réservé aux jeunes nobles est fort ardue et n'est pas ouverte à tout postulant. « Je vois chaque jour, écrit Madame de Pont, des gens de très bonne maison manquer la Pagerie faute de preuves ; et la pagerie fait tout ici, en fait de *ligne de démarcation*. »

Il faut donc produire des titres. Qu'à cela ne tienne : Madame Wullyamoz a découvert dès longtemps que le vrai nom de son mari, bien qu'il eût cessé depuis un temps indéterminé d'être usuel, n'est pas Wullyamoz tout court, mais bien de Pont ou du Pont-Wullyamoz, et que ce nom appartient à la plus authentique noblesse vaudoise, depuis des temps reculés. Au XII<sup>me</sup> siècle, les de Pont étaient seigneurs de Pont en Ogoz. Elle établit, après des correspondances assidues et compliquées avec des historiens et des amis suisses complaisants qui fouillent archives communales et registres baptismaux, la filiation directe de son mari avec cette ancienne famille patricienne, et rédige un document généalogique dont M. Müller, l'historien de la Suisse, « l'un des premiers savants de l'Allemagne, auteur profondément diplomatique » a écrit « qu'il n'avoit jamais vu de preuves si claires, ni dans un si bel ordre et systématiquement liées ». De quelqu'un qui s'était permis de critiquer ses conclusions, Madame de Pont écrit sans douceur : « Quand on radotte après n'avoir jamais trop sù ce que l'on disoit, on est exposé à dire des absurdités palpables. »<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Des recherches ultérieures ont entièrement confirmé les dires de Madame de Pont ; voir en particulier l'article de M. Paul Barras paru en mai 1902 dans cette revue : « Les seigneurs et la famille de Pont-en-Ogoz (Gruyère). »

Restait le côté maternel. Madame de Pont met à contribution son frère M. de Sépey, homme dont elle connaît l'activité, l'ingéniosité et la complaisance. Celui-ci récolte les extraits baptistaires nécessaires du côté Burnand : grands-parents maternels et paternels, alliances, etc. Le dépouillement de ces quatorze extraits — pas un de moins — permet au notaire Plattel de certifier sur un acte officiel que « la famille Burnand, de Moudon, tient un rang distingué parmi les citoyens de cette ville où depuis plus d'un siècle ses divers membres ont rempli les emplois les plus honorables dans le civil, comme aussi fourni nombre d'officiers aux services étrangers, et compté des seigneurs vassaux ».

Bref, ces pièces laborieusement assemblées suffisent aux autorités viennoises, en l'espèce aux représentants de l'empereur François de Habsbourg pour que le jeune Alphonse de Pont-Wullyamoz puisse être admis au Thérésien. De fait, dès l'année 1800 nous le voyons élève de cette école.

L'essentiel est obtenu, mais au prix de quelles peines et de quels sacrifices, les lettres que nous avons feuilletées nous le font connaître. Madame de Pont se trouve aux prises avec une difficulté de tous les jours, qui s'explique par le conflit perpétuel de deux nécessités : l'obligation de vivre d'une manière strictement économique et de ne pas s'endetter ; et d'autre part celle de faire figure, de vivre noblement, comme elle dit, afin d'entretenir ses relations mondaines, et d'assurer à Alphonse l'éducation et la tenue d'un gentilhomme.

On peut dire que les soucis d'argent ont empoisonné les quinze années que Madame de Pont a résidé à Vienne.

Ses ressources sont fixes, mais très petites, et si elles permettent d'équilibrer le budget de la vie quotidienne, elles se trouvent déficitaires s'il survient des dépenses imprévues. Elles consistent essentiellement dans la rente qui lui est versée par la France comme veuve d'officier au service de

ce pays. Mais la rentrée de cette rente subit de fréquents retards, qui la mettent aux abois. Elle possède une terre en Suisse, dans le canton de Fribourg, tout à fait voisine du château de Barberesche, propriété de son frère Burnand de Sépey, et qui s'appelle Belleruche; elle emprunte sur cette propriété et tente de la vendre, mais cette opération ne s'exécute que très laborieusement, et fort tard.

Pour faire face à l'imprévu, elle donne des leçons, écrit, publie ses livres, se démène pour trouver des souscripteurs, et, comme c'est généralement le cas dans les rapports entre auteurs et éditeurs, voit s'amenuiser les avantages consentis par ceux-ci, jusqu'à des chiffres insignifiants.

Voici quelque passages significatifs.

« [1807]. Mon logement me coûte fl. 300 ; et j'ai trois chambres à rez de chaussée au Fauxbourg, ce qui est ici le cachet de la pauvreté, les gages de deux domestiques l'un en homme (qui sert Alph., et m'est devenu indispensable actuellement qu'il faut un peu sacrifier à l'opinion pour se mettre en avant) l'autre en femme, et tous deux bien mesquins, me coûtent 250 fl. : en suite 550 sans avoir bû ni mangé, sans être habillée ni chauffée. Le café coûte trois fl. 36 la livre ; le sucre deux fl. ; et l'un et l'autre du plus commun ; le bœuf, *mal pesé*, 16 creitzers la livre ; le veau, 20 ; un œuf 4 creitzers ; une petite pomme, un creitzer ; trois petites et mauvaises pommes de terre un creitzer... enfin tout à l'avenant. »

Nous trouvons dans ses lettres plus d'un passage montrant qu'elle doit parfois faire violence à ses antipathies pour solliciter quelque parent en faveur de son fils.

Il vivait dans une campagne près de Moudon un certain oncle Colonel qu'elle ne portait pas précisément dans son cœur et dont sa nièce Cécile avait songé, paraît-il, à devenir la bru.

Voici comment Madame de Pont la félicite d'avoir échappé à ce danger.

« Je t'avoue que Cécile ayant pour beau-père le bizarre Colonel, vivant chez lui, m'eut paru une victime nécessaire du caprice et de la malveillance, car le cher homme n'est pas aimant... Rappelle-toi des journées de contrainte et des soupers à l'écrevisse de C. ; nous n'allions les manger qu'avec tremblement ; et le soir en revenant chez nous, l'impression de la crainte qui durait encore, assaisonnait le plaisir d'être en liberté. Et pourtant ce n'étoit qu'une journée de sacrifiée. Le colonel joint à l'instinct brutal de sa mère, la malice paternelle, sans avoir la politesse de son père ; je ne voudrois pas être sa belle-fille en peinture... Le Colonel n'est pas assez vieux pour qu'on put prendre patience. Je crois *aux races*, en un mot, et les pigeons seroient mal mariés chez les vautours. »

Or, l'idée lui vient néanmoins que ce colonel, qui a vécu à l'étranger, connaît les besoins d'un jeune homme. Elle écrit donc à son frère :

« Actuellement voici le moment où ma dépense doit augmenter, Alphonse a quatorze ans passés, et je ne sais où prendre l'argent pour lui faire faire ses exercices, qui se payent à part. Le manège coûte 200 florins par an, le maître d'armes et celui de danse, cent : en voilà 300, et j'ai eu peine à vivre en travaillant jusqu'à présent, car mon travail est extrêmement casuel. Je n'ai plus de leçons, étant au Fauxbourg, il faut que la littérature et l'Imprimerie m'en dédommagent, et cela est long, incertain, difficile, et demande une liberté d'esprit que le mal aise ne laisse pas même un instant aux âmes les plus courageuses.

» Si notre cher oncle le Colonel vouloit (...accorder à Alphonse) pour encore deux ou trois ans cette petite pension de 300 florins, ce seroit une action digne de lui, et un véri-

table bienfait. Car il n'est point sans avoir fait des exercices de jeune homme présentable...

» L'Education est le seul bien véritable, le seul sur lequel on puisse compter, et toutes les parties de l'éducation ont plus ou moins d'importance ; mais *l'ensemble* décide de *tout* dans les grandes chances de la fortune. »

Mais, quelques semaines plus tard, le Colonel s'étant sans doute récusé avec quelque froideur, elle montre sans voile combien vivement elle a ressenti ce refus. Après avoir distribué des compliments empressés à divers amis, elle ajoute : « Pour le Colonel, je m'en dispense, parce que je sais que mon souvenir ne lui est bon à rien, qu'à lui rappeler que, sans lui, je serois plus à l'aise, très probablement. Chose que j'oublierois plus facilement que lui. Dieu le fasse jouir en paix de ce qu'il possède ! »

Il faut avouer qu'elle n'est guère diplomate dans ses lettres et qu'elle serait mieux avisée de ménager les parents qu'elle doit sans cesse solliciter, plutôt que de les habiller comme elle fait, de main de maître !

Elle ne se gêne pas davantage pour répliquer avec vivacité à ses correspondants, lorsque leur opinion n'est pas d'accord avec les siennes. Elle riposte indirectement dans les termes suivants à une parente qui avait fait l'éloge de Pestalozzi :

« On reconnaît l'esprit du siècle dans cette manie d'agriculture et d'éducation qui gagne les plus honnêtes gens. Caroline en m'écrivant, par exemple, se félicite de pouvoir profiter de Pestalozzi pour son fils ; et je n'en voudrois pas pour mon singe. »

Sans doute qu'à Sépey on connaissait la dame, son bon cœur et sa fidélité, et qu'on ne prenait pas trop ombrage de ces intempérances de plume, qui paraissent d'ailleurs relever d'une grande justesse de diagnostic.

M. Burnand se montre un frère admirable, s'occupe de tout, ne reproche jamais rien, ni les demandes, ni l'exil volontaire, et souvent, ajoute à la rentrée normale des rentes un secours qui est accueilli à Vienne par des mots bien sincères de gratitude.

Bref, Madame de Pont réussit à vivre, et à ne pas s'endetter.

Mais un autre sujet qui la préoccupe constamment et n'est pas moins épineux pour elle que la question des ressources, c'est celle des domestiques.

« Le domestique excellent qui me servoit, vient de me quitter pour se mettre en ménage... Il a été remplacé par un jeune homme, dont toute la vocation pour servir est son désir d'échapper à la conscription, garçon fort honnête, un peu niais, un petit bourgeois du Brabant qui ne sait que *pain-manger*, mais qui a la meilleure volonté du monde, et qui fait toute ma consolation ; mais qui ne parle point allemand et ne connoît pas la ville. A côté de cela, une fille de trente-cinq ans, fort douce, fort prévenante, mais ivrogne comme une Bachante ; et qui, depuis que je suis malade est dans une ivresse permanente. Impossible de la garder ; elle va partir sous peu de jours ; et jè ne sais comment je pourrai la remplacer. A côté de Carybde on trouve Scylla. » Au bout de quelques semaines, elle a renvoyé son ivrognesse « et n'a qu'un enfant de quatorze ans pour la servir ». Elle cherche, au besoin en Suisse, une remplaçante :

« Je ne voudrais pas une bête, ni une éveillée — car il faut être sédentaire chez moi, ou je suis perdue. Je permets une amie et les connoissances du pays ; je suis juge en dernier ressort de la convenance ou de l'inconvenance des relations — car on est ici à Sodome et je ne puis laisser l'inexpérience en liberté. »

Toutes ces difficultés accumulées, dans les premières

années, inspirent à Madame de Pont des jugements fort sévères sur l'Autriche et les Autrichiens.

« Ici, la fortune même ne me tente pas, vu la manière d'en jouir, la gloire est *nulle*, les succès et l'ambition *lents, difficiles* et *plats*, mais en se taisant sur toutes ces vérités, il faut tâcher de tirer *pied* ou *aile* de ce pays, et je crois que dans tous les cas, avoir été élevé dans l'étranger, savoir l'allemand, et avoir été élevé dans une pépinière d'ambassadeurs et de généraux, ne peut qu'être utile.

» Ici, l'on couche dans des lits sans rideaux, les portes et fenêtres ne ferment pas, les domestiques ne servent pas, les tables à jeu sont sans tapis, les cuisines sans lavoir ni potager, ni crémaillère ni tourne-broche, le mouton sans goût, les fruits et légumes sans saveur, les hommes sans talent, les gens du monde sans esprit, les gens d'esprit sans génie, les pédants sans instruction, etc. Il n'y a de parfait que les sots. »

Malgré ces inconvénients, qu'elle s'exagère sans doute un peu, Madame de Pont ne regrette pas le parti qu'elle a pris de choisir Vienne comme lieu de sa résidence, et comme cadre de la future carrière de son fils.

« Parti raisonnable, écrit-elle, qui jusqu'ici, a été justifié par le succès ; car que faisoit Alphonse à Ferney que d'y croître ? et quel moyen avois-je de le mettre ailleurs, aussi bien qu'il est ? »

De fait, un ou deux ans au plus après son arrivée à Vienne, Alphonse étant entré au Thérésien, Madame de Pont songe pour lui à un avenir plus lointain, et organise sa vie en vue de cette carrière, qu'elle espère brillante.

« Je m'occupe fort, sans pouvoir encore m'applaudir du résultat de mes démarches, à ménager des protections pour mon fils, on n'en parle que pour en dire du bien, on en parle beaucoup ; mais c'est dans la société seulement, et dans son

collège ; tandis qu'il s'agit des gens influents, plus ou moins inabordables en tout pays. Cependant j'ai de l'espoir, et vais mettre à profit toutes les occasions, tous les moments. »

Il faut qu'elle-même, mère du jeune élève du Thérésien, fasse figure dans le monde viennois, malgré ses moyens infiniment restreints. Elle énumère les « postes » les plus indispensables de son budget, et ajoute :

« [...avec cela], je n'ai encore ni blanchissage, ni déjeuner, ni soulier, ni bas, ni robe, ni coiffure, ni linge... outre cela tu juges bien qu'il y a mille et une dépenses qui n'ont point de noms et n'en sont pas moins indispensables soit pour la santé, soit pour la décence. Mon logement a les quatre murs, mes chaises sont en paille, mes tables de bois commun, mais il a fallu acheter tout cela peu à peu, il faut quelquefois des fiacres, on ne peut pas faire des visites sans être présentable. »

Il y a plus, les premières années du XIX<sup>me</sup> siècle sont pour l'Autriche des années troublées. La crise générale due aux guerres incessantes, vient aggraver encore la situation personnelle de Madame de Pont. La grande figure de Napoléon obscurcit l'horizon d'Autriche.

M<sup>me</sup> de Pont écrit le 27 décembre 1805 :

« Hélas, vous ne pouvez imaginer combien nous avons eu de craintes, de tourments et de sollicitudes, dont l'effroi de manquer d'argent aiguïsoit le trait pour bien des gens, entr'autres pour moi, d'abord les étrangers reçurent le 28 octobre l'ordre de quitter Vienne, dans un moment où pour souffrir toutes les incommodités des voyages et de la saison, il falloit se ruiner sur les grands chemins, et languir de faim dans les auberges, sans compter les dangers incalculables de pareils voyages en pareilles circonstances. Mes amis me firent obtenir la permission de rester ; et ce premier tourment, *ce calice passa loin de moi.* » Mais... « sont



venues les contributions, les inquiétudes qui naissent de l'insalubrité de l'air, vicié par une saison humide, et le nombre incroyable de blessés, par le voisinage des champs de bataille, etc., la cherté qui fait sans cesse penser à la disette, pour ne rien dire de plus... Cette ville opulente présente à chaque coin de rue un triste tableau. Les gazettes parlent de paix; et il serait doux d'y croire, mais comment faire pour cela ? »

Son amie et protectrice Madame de Colloredo, a été elle-même en proie à des difficultés dues à la situation générale.

« *Astérie*, avant de partir, s'étoit occupée de mon sort et m'a laissé un peu d'argent. » Mais « nous sommes dans un siècle où il n'y a de malheurs que pour la vertu. Vive l'obscurité, il n'y a que cela de bon, et il n'y a que cela d'heureux et de noble ; mais l'obscurité, comme tout autre bien, est un don du ciel ; n'est pas même obscur qui veut. »

Au surplus, Madame de Pont, femme intelligente et distinguée, douée d'une volonté presque masculine, n'est pas obscure, si tant est qu'elle ait jamais désiré de l'être. Elle remplit son programme, qui est de se mêler au monde de la capitale, et d'approcher de la cour. Son fils est d'ailleurs un sujet distingué, et tous deux voient à Vienne la meilleure société. Madame de Pont en use, mais sans s'interdire de la juger.

« Société brillante, jeune et d'âge moyen, des talents à foison, prodigieusement d'instruction etc., mais je ne sais ce qu'on fait à présent de tout cela, on s'en sert mal, on crie au lieu de causer, l'instruction mène parfois à je ne sais quelle pédanterie qu'on n'attend point ; l'ignorance décide au lieu d'écouter — on ne compte pour rien l'expérience et le bon sens, il faut briller, trancher ou... se taire.

» Par ci par là cependant on ne laisse pas d'y avoir de bons moments ; mais la plupart des soirées ne sont que bruit et fatigue. Ces soirées commencent au plus tôt à huit heures

et demi pour finir à minuit ; après soupé on rentre chez soi, et l'on va se coucher après avoir monté ses quatre étages. Tout cela se passe toujours en même maison, avec les mêmes personnes de fondation, et ces personnes sont ce qu'il y a de mieux... De tout cela sort comme par bouffées des caresses, des invitations, des négligences, des attentions, des cadeaux... »

Autre passage de ses lettres à Madame de Sépey.

« Hier, comme j'étois à boire le thé, j'ai reçu la visite du gouverneur de Gallicie. Comme j'habite la maison d'une de ses parentes et que je connois sa femme, c'étoit un prétexte à cette politesse de sa part, mais il m'a dit que, connoissant Alphonse, ç'avoit été un motif de plus pour lui, ce qui équivaloit à convenir qu'il étoit venu pour lui. Tu peux juger par cette circonstance qu'il n'est point sur la ligne des jeunes gens ordinaires. »

Voici d'autres passages encore, montrant quelle est la société qu'elle voit :

« ...Aujourd'hui contre l'ordinaire et toute attente, les visites se sont succédées chez moi jusqu'à huit heures... Ces brillantes visites ont été d'abord l'Evêque de Châlons, puis le Commandant de St. Priest, et enfin le Prince de Ligne, qui ne vient jamais chez moi, et qui vieux et pesant, et d'un bord tout opposé au mien, a jugé à propos de me faire cette politesse inattendue. Voilà comment on dispose des moments d'une femme qui d'ordinaire vit seule. Ce vieux prince monte quatre étages pour m'empêcher de remplir le projet de mon cœur, écrire avec Alphonse à nos meilleurs et plus chers amis.

» Embrasse, chère sœur, tout ce que tu aimes et tout ce que j'aime, parlez entre vous du petit ménage exilé, aimez-le comme il vous chérit, et regrettons-nous réciproquement. »

Madame de Pont a beau maugréer contre ces brillantes

visites, elle ne manque pas d'en être flattée, et goûte la satisfaction de recueillir, peu à peu, et au milieu de difficultés financières qui ne se démentent point, la récompense de ses efforts persévérants.

La lettre suivante en fait foi. Elle est datée du Château de Schönbrunn, le 18 août.

« La date de ma lettre te prouve que j'habite en ce moment le château Impérial. J'y suis depuis deux mois ou six semaines chez Madame la Comtesse de Colloredo... C'est une grande distinction que d'être chez elle, puisque Monsieur de Colloredo, min. du cabinet, est au fond le premier ministre de l'empereur, qu'il a élevé. ...L'un et l'autre sont véritablement les premières personnes de la Cour.

» Madame de Colloredo m'a donc engagée à passer l'été chez elle : mon bonheur est grand ; mais ma fortune ne change en rien pour cela.

» ...Mercredi dernier, jour de naissance de Mad. de Colloredo, il y eut une petite fête que ses enfants lui donnèrent et que je dirigeois moi-même, elle la termina par une loterie, dont tous les billets étaient gagnants, et j'eus pour ma part deux jolies robes, une chemisette brodée à jour magnifique et un très joli bonnet.

» ...Madame l'archiduchesse<sup>7</sup> étoit présente à cette petite fête intérieure, elle a treize ans, et promet d'être la digne élève de Madame de Colloredo. Elle me demanda si j'aimois le séjour de Schönbrunn, et me dit qu'elle lisoit avec le plus grand plaisir la *Recette de Nicoclès*<sup>8</sup>. Mad. de Colloredo lui a permis d'avoir cet ouvrage dans sa bibliothèque. Le lendemain, sachant qu'elle n'en avoit pas trouvé d'exemplaire, j'en envoyai un à Mad. de Colloredo avec les vers ci-joints

<sup>7</sup> Il s'agit de l'archiduchesse Marie-Louise, future épouse de Napoléon.

<sup>8</sup> Roman de Madame de Pont-Wullyamoz.

qui ont fait plaisir ; je ne voulus pas l'adresser à l'archiduchesse, ce qui eut été mendier un présent ; mais bien à Mad. de Colloredo, ce qui m'offrit l'occasion de comparer indirectement la princesse à Télémaque et Mad. de Colloredo à Minerve, c'est-à-dire d'exprimer une vérité que je signerois de mon sang.

» Si vous croyez, mes bons amis, que tout cela me fasse tourner la tête, vous vous trompez : ma tête ne tourne plus, ou plutôt elle n'a jamais été tête à tourner pour les succès.

» ...Vous n'avez pas d'idée combien ce séjour de Schönbrunn me donne ici de considération ; sans la distinction véritablement honorable que m'assignent les bontés de Madame de Colloredo, je dirois qu'il est pitoyable que certaines gens qui ne m'eussent jamais adressé la parole auparavant, et à qui je ne puis jamais être utile en rien, prennent avec moi l'air des égards les plus recherchés, ont de la prévenance. Il y en a d'autres qui en crèvent de dépit, et par exemple, j'ai vu peu de Suisses en être aussi contents qu'ils le devroient. Mais au moins cela les tient en respect, pour peu qu'ils eussent des projets hostiles. »

L'on voit bien d'autres personnages, dans les lettres de Madame de Pont. En particulier, des Suisses, sur lesquels ses jugements sont fort mitigés.

A tout seigneur, tout honneur. Voici d'abord Madame de Staël.

« En attendant, le cruel hyver s'est tant prolongé que j'en ai un gros rhume, combiné avec une migraine assez forte, tout autant de maux qui n'ont fait que s'augmenter hier, par le dîner que j'ai fait chez M<sup>me</sup> de Staël. Nous avons été assez froidement, mais honnêtement ensemble depuis qu'elle est ici, mais je n'avois encore point accepté de dîner

chez elle ; et hier, j'ai voulu qu'elle n'eut rien à me reprocher. Quand on est hors de chez soi, il faut se concilier plus ou moins tout le monde. J'ai vu chez elle un genevois très aimable, M. Simonde, ou comme il se nomme dans son ouvrage sur l'Italie, Sismondi.



MADAME DE PONT-WULLYAMOZ

(d'après un portrait appartenant à la famille de Cérenville).

(Madame Elise de Cérenville-Burnand était la petite-nièce de Mme de Pont, et la filleule d'Alphonse de Pont.)

» ...Pour en venir à M<sup>me</sup> de Staël, Vienne lui tient lieu de capitale, mais pourtant on fait courir des vers et des satires contre elle, ce qui ne la dérange guère, elle est faite au feu. L'auteur de quelques vers à ce sujet, qu'on dit assez médiocres, et que je n'ai point lus, est dit-on, un Suisse du pays de Vaud, nommé Mr. de Marsange. Comme ce nom n'existe pas dans le pays, j'ai présumé qu'il était estropié, et j'ai pensé que ce pouvoit être Mr. de Marsens. Mr Platel pourrait éclaircir la chose ; il sait probablement si ce Monsieur là est à Ropraz ou en Allemagne.

» Au fait, cela ne me paroît pas intéressant, cependant tu ne saurois croire combien le séjour des Suisses en ce pays l'est pour moi. Si ce sont des gens dignes d'estime et de considération je mets le plus grand prix à m'en rapprocher ; mais ce qui s'appelle *espèces*, me fait mal au cœur, et je les fuis soigneusement. »

Encore un mot sur Madame de Staël, à propos d'un curieux incident :

« J'écrivis à M<sup>e</sup> Cazenove que M<sup>me</sup> de Staël avoit dîné chez un juif le jour du vendredi-saint. Ce juif lui-même en avoit été surpris ; mais elle a senti ce que ce dîner pouvoit avoir de choquant et a fait dédire. Je l'ai appris depuis ma lettre partie, et veux lui faire réparation. »

Si ses appréciations sur les Suisses qui paraissent à Vienne sont celles d'une femme d'esprit au jugement catégorique et direct, leur sévérité fréquente révèle, nous semble-t-il, non pas une animosité systématique, bien loin de là, mais un patriotisme ombrageux qui voudrait ne voir venir de son pays que des sujets susceptibles de lui faire honneur, ce qui n'est pas toujours le cas. La phrase suivante le montre bien.

« Je n'aime rien autant que mes compatriotes, mais c'est une passion malheureuse. »

» De Suisse ici, personne n'arrive que des originaux. On ne se fait pas d'idée de la collection que nous en avons eue depuis que j'y suis. D'abord trois M<sup>rs</sup> W. tous trois plus laids les uns que les autres, mais différemment, *c'est les trois manières*. Un Mr. H., soi-disant homme de lettres, qui n'a pas le sens commun, pas le sol, et qui se meurt, en croyant charmer toutes les héritières de ce pays ; le marasme, la carie des os, etc., la pauvreté, la toilette, les prétentions, la faculté, la Police, tout se réunit pour le rendre

ridicule et malheureux à son lit de mort. Mr. de R., puis Mr. de D., étoient encore de bons originaux, joignons-y la fameuse M<sup>lle</sup> Ph. de Fribourg, le défunt vieux S., et tant de marchandises pareilles. C'est comme une gageure. Les fribourgeois, aimables et bonnes gens dans leur pays, deviennent ici insociables et bourrus. J'ai eu un Mr. de Romont, impayable en fait de prétentions, j'ai oublié son nom. Mais c'est comme une influence sur la Suisse. M<sup>rs</sup> de St-C. et P. ont fait leur devoir d'être *inexplicables*; enfin Alphonse est tout dégoûté des compatriotes, et s'il n'avait des souvenirs et son cœur pour lui rappeler Moudon et Sépey, il croiroit avoir rêvé la Suisse. »

Voici encore d'autres spécimens.

« (M.) du R. est un sot Monsieur, qui a choqué ici tout le monde par son esprit impérieux et qui avoit besoin de se faire pardonner d'anciens torts plutôt que d'en ajouter de nouveaux à cette liste fatale. »

A propos de « la fille de ton amie Julie » « on prétend ici qu'elle a de grands projets. Ils ne sont fondés ni sur la morale, ni sur l'honneur, ni sur le sens commun ; ce qui n'est pas une raison pour qu'ils échouent. Elle a perdu la tête de sottise et de vanité... »

A côté de ceux-là, il est d'autres Suisses qui relèvent l'honneur du pays.

Tel un M. Du Peyrou, pour lequel Madame de Pont cultive un grand respect et une vive amitié. Elle profite de l'occasion de faire son éloge pour décocher quelques traits à un certain « militaire » qu'elle a sur sa corne, et à qui elle a confié des lettres pour ses amis de Moudon.

« J'avois destiné à l'excellent Mr. du Peyrou, ma chère Sophie, les lettres qui te seront parvenues par le *fameux militaire* ; il vint prendre mes commissions pour la Suisse

*subito*, et je crûs devoir politiquement ne pas lui refuser toute espèce de service ; quoiqu'il sache fort bien ce que je pense de lui, il me sait gré de lui donner de quoi faire illusion sur cette façon de penser, à Moudon, où il dira *bien haut* : « j'ai des lettres pour Sépey, Sépey est-il fort loin, etc., etc... Quoi qu'il en soit, Mr. du Peyrou ne partant point encore, j'ai donné au plus suspect de tous les guerriers ce que j'avois destiné au plus loyal de tous les gentillâtres. »

C'est sans doute à propos du même qu'elle écrit ce qui suit :

« Je t'ai écrit longuement, chère Sophie, j'ai joint à ma lettre un gros paquet de miévreries littéraires pour Louise, et je comptois donner ce paquet au général, mais on m'assure qu'il est parti sans prendre congé, c'est-à-dire sans s'acquitter d'une promesse qu'il m'avoit faite avec d'autant plus de grâce qu'il ne comptoit pas la tenir. C'est encore un compatriote ; mais pour celui-là, je le regrette moins que bien d'autres. »

En effet, nous l'avons dit, à côté de ces « espèces », de ces numéros, qui se sont sans doute, comme c'est si souvent le cas, expatriés à cause précisément de leur caractère bizarre, il est d'autres Suisses qui font, dans le milieu viennois, une réputation d'honneur et de distinction à leur petite patrie.

Madame de Pont écrit d'un M. de St-Saphorin d'Aubonne : « Voilà de bonnes gens, de ces gens qui font honneur au pays. »

Elle mentionne, en 1812, le passage de M. Saloz, Moudonnois d'orgine :

« Mai 1812. Mr. Saloz, qui est venu me voir et que j'ai vu avec grand plaisir parce qu'il venoit de Moudon, m'a priée de parler de lui dans ma première lettre à mon frère, et d'instruire sa famille par ce moyen qu'il est arrivé ici bien



portant, et qu'il a toute espérance raisonnable d'avoir bien pris un bon parti, étant sous la protection du gouvernement dans le pays où il va, ayant de lui un traitement assuré — sans compter qu'un médecin vétérinaire à Odessa aura beaucoup de pratique, vu qu'il y sera sans concurrent. »

Dans une autre lettre, M<sup>me</sup> de Pont mentionne la brillante réussite ultérieure de ce bon Suisse.

Voici encore un Genevois qui fait honneur à son pays : « J'ai pris aussi le parti de la vaccine, et me suis fait inoculer par M. de Carro de Genève, médecin ici, à qui le pays doit cette utile adoption. »

Et voici des « recommandés » :

« Je ne demande pas mieux que de voir ici le jeune Tissot, c'est un beau nom que le sien en médecine, et nous parlerons ensemble de nos parents communs. »

Lorsque le Congrès de Vienne s'annonce, Madame de Pont montre encore son patriotisme en s'attachant à exposer à son frère les difficultés qui s'annoncent pour les délégués que la Suisse s'apprête à envoyer à cette conférence internationale (1814).

« On attend ici le Congrès de pied ferme ; et beaucoup de gens n'y croient pas, du moins si prochainement. J'espère que, s'il a lieu, nous y verrons non seulement des Suisses, mais des Bernois ; mais il faut prendre non seulement des gens d'esprit, mais des gens très fermes, très fins ; et se souvenir que l'Angleterre, la France et la Prusse seront les seules avocates sur lesquelles on puisse politiquement compter. Je crois bien qu'ici l'on entendra raison, notre Ministre est fait pour l'entendre ; mais la Russie et la Harpe sont de fiers antagonistes ; et les Jacobins, plus terribles encore, savent toucher partout les cordes les plus propres à produire de l'effet. Ces gens-là ont des amis à Londres, à Madrid, à Pétersbourg, à Munich, à Berlin, autant qu'à Paris ou à

Lausanne et Aarau, il n'en manque nulle part. Il y a cinquante ans que le monde est sous une Férule invisible et beaucoup de gens qui cherchent à s'y soustraire, sont obligés de ruser, sur le trône, dans les Conseils d'Etat, et dans la Chambre des Communes, etc. Tout pays n'est pas tel que l'Espagne et le Piémont pour parler à bouche *ouverte* ; il faut louvoyer ailleurs entre mille écueils, et dissimuler sa marche et son but aux cent yeux d'Argus.

» Je n'écris point ces lignes d'une main ferme ; on est *épié, deviné, suivi* et l'on finit par se pendre dès qu'on est convaincu de clairvoyance.

» ...Je ne sais comment je me hasarde à tant écrire ; mais le choix des Députés de Berne est si important ! »

\* \* \*

Ces diverses citations montrent combien Madame de Pont-Wullyamoz a réussi à donner d'horizon et d'ampleur à sa vie, en dépit des difficultés surhumaines qu'elle a quotidiennement à combattre. Mais bien souvent, au milieu de cette vie fiévreuse et âpre, la vision de la Suisse vient la remplir de nostalgie. Elle pense aux siens, qui sont demeurés dans la calme vallée de la Broye. Elle se reporte en pensée à sa vieille maison de Sépey, à son balcon paré de vigne vierge, aux soirs tranquilles qui descendent sur les forêts de sapins et les ravins ombreux.

« Je lui accorde le plaisir (à Alphonse, de vous écrire, c'est-à-dire) de se promener en idée où je voudrais être : soit dans la *longue* chambre à manger, soit dans le salon *très grand*, soit dans la chambre *jaune*, soit dans le cabinet *bleu*, soit à la Tuaire, etc., etc. »

Il arrive aux deux exilés, de ces endroits si tendrement aimés — Sépey, Moudon, Barberesche — des messages fidèles. Les cousines Burnand ont une vive affection pour leur cousin éloigné, dont elles se souviennent à peine. Il

parvient de Suisse à Vienne de menus cadeaux qui font plaisir et qui sont bien dans le goût de l'époque.

Madame de Pont remercie sa nièce Louise de son dernier envoi :

« Les costumes Suisses ont été encadrés sur le champ dans un petit cadre à trois médaillons que j'avois et où ils font un effet charmant. Le Parnasse fait le bonheur d'Alphonse à qui je fus le porter incessamment comme un don de ma Louise. Combien *Uranie* avec sa couronne d'Etoile, *Clio* déchirant si à propos un feuillet de son livre, *Melpomène* avec son poignard, *Thalie* son masque à la main, *Erato* avec son petit poliçon (*sic*), *Terpsichore* le pied en l'air, *Polymnie* avec sa musique, *Euterpe* et *Calliope* la trompette en bouche... »

En retour de ces petites attentions, Madame de Pont envoie ce qu'elle peut, en fait de cadeaux proportionnés à ses maigres ressources.

« Je joins au mouchoir un petit bracelet pour Louise ; c'est une chaîne de fer ; celles d'or sont avec l'espérance au fond de la boîte de Pandore. »

Madame de Pont nourrit, dans les premières années du XIX<sup>me</sup> siècle, tandis que son fils n'est encore qu'élève du Thérésien, l'espoir de revenir au pays avec lui plus tard, quand il aura achevé ses études, et qu'il entrera, comme elle l'espère, dans la diplomatie.

« Assurément l'idée de me retrouver un jour dans tes bras, dans cette maison où nous avons passé les jours de notre jeunesse... l'idée même de revoir le sol natal, ces seules idées suffisent pour m'émouvoir et faire couler mes larmes de joie ; je crois que je retrouverois avec transport jusqu'aux inconvénients mêmes. C'est là mon château en Espagne favori. Cependant je ne me dissimule point qu'il est bien en l'air, et qu'au bout de quelques années consacrées à

l'éducation d'Alphonse, la mort est bien aussi probable qu'un retour dans cette patrie encore si chère, et toujours plus chère. »

Voici un autre passage :

« Vous êtes chez vous, le toit, le chauffage, les légumes, le lait, le beurre et le fruit sont le produit de votre sol ; et moi sans amis, sans argent, dans une capitale immensément habitée, n'entendant pas même la langue du pays. Servie par des espèces qui souvent même ne peuvent m'entendre, souvent malade, jamais consolée, craignant la mort sans pouvoir chérir la vie, tremblante lorsque ma santé menace ruine, juge de mon sort. »

C'est qu'en dépit de son activité dévorante et passionnée, Madame de Pont n'est pas bien portante.

« Sans l'éminence des intérêts qui m'agitent, je serois une vraie patraque. »

Souvent, le doute l'assiège.

« Il me semble quelques fois que j'ai bien fait de venir ici, autres fois, j'ai pensé que vous avez bien fait de rester. Rien de si doux que de voir des amis autour de soi, de n'être pas étranger à tout ce qui vous environne ; mais aussi il y a partout des épines, reste à savoir celles qui piquent le plus. »

Mais un grand réconfort lui reste, qui vient à ses yeux, et sans doute aux yeux de ses amis de Suisse, justifier sa décision, c'est le développement de la carrière d'Alphonse.

Alphonse est un sujet sérieux, qui se fait apprécier dans toutes les places qu'il occupe.

Elève au Thérésien, Alphonse a reçu, en 1805 semble-t-il, un emploi de page au palais impérial et Madame de Pont reçoit sur son fils les témoignages les plus flatteurs. Non seulement l'empereur accorde à son page 200 florins sur sa

cassette personnelle, qui viennent heureusement doubler les appointements qu'il reçoit pour son service de page, mais l'empereur accorde du même coup 300 florins à Madame de Pont elle-même à titre de don annuel.

Elle raconte son entrevue avec François de Habsbourg à cette occasion.

« L'empereur m'a dit le 28 mars, jour anniversaire d'Alphonse, lorsque je fus le remercier d'avoir ajouté 200 florins de sa cassette au stipendium dont il jouit au Thérésien : « Madame, je suis charmé d'avoir pu vous obliger » — et puis en souriant avec bonté et d'un air d'intelligence et de confiance : « Je me suis fait rendre compte de sa conduite; il se conduit à merveille. » Il faut avouer qu'il n'y a rien au-dessus de cela et tu juges mon bonheur. »

De fait, Alphonse se montre un courtisan stylé, et l'on devine sous les phrases de ses lettres un attachement réel à son nouveau maître.

Il appelle, dans une lettre à son oncle de Sépey, l'empereur son maître : *le plus chéri* des souverains, et ajoute : « On dit notre charmante impératrice bien malade encore. Je ne puis exprimer à ma chère tante combien les questions qu'elle fait sur cette santé si précieuse nous ont touchés. »

Ne reconnaît-on pas encore le souci de se former soigneusement à ses nouvelles fonctions, dans ces lignes à son oncle de Sépey ?

1809. « En vous parlant beaucoup de moi... j'ai cru remplir un devoir et ne vous en fais pas d'excuses, mais il est bien naturel aussi de parler de mes chers cousins et cousines. La société de ces dernières me seroit surtout utile autant qu'agréable, parce que le désir de plaire est nécessaire à un débutant, et que toutes les sociétés ne l'inspirent pas. Ce qu'il y a de vrai, c'est que je trouve dans ma famille tous les genres d'amabilité... »

Ce ne sont pas là simples propos de courtisan. Alphonse est devenu sincèrement dévoué à sa patrie d'adoption. Anticipant un peu sur les événements, citons ce passage d'une lettre de sa mère, écrite en 1809. Ce passage montre que dans les difficultés politiques que traverse l'Autriche, Alphonse ne fait pas figure d'*embusqué*.

« (Alphonse) a perdu ses équipages, c'est-à-dire son manteau tout neuf, et quelques nippes de moindre valeur, pendant une campagne de trois jours et trois nuits, qu'il a voulu faire absolument, lors du bombardement. « Je vous ai sacrifié, m'a-t-il dit, mon penchant pour le militaire : si vous l'exigez, je vous ferai de même le sacrifice de cette occasion, la seule où mon zèle et ma reconnaissance peuvent se montrer ; mais ce sacrifice fait, maman, n'attendez pas de moi que je paroisse jamais dans le monde ; nous irons nous cacher à Temesvar, ou dans quelque autre pays perdu... » Il a bien fallu se rendre, et le laisser courir sur les remparts. Juge quelle nuit j'ai dû passer ; les obus ont tué quelques personnes assez près de lui et en ont blessé ou estropié d'autres. » (Octobre 1809.)

De son côté, Madame de Pont-Wullyamoz n'oublie pas qu'elle est femme de lettres, et cherche à vivre de sa plume, consacrant son talent, comme toutes ses forces, au but unique qu'elle poursuit : Vivre, et faire « arriver » son fils.

« Tu me parles de mon roman, chère amie, il n'est point encore fini, car il faut que je fasse tout par moi-même ; et certainement jamais romancière n'a raccommo<sup>d</sup>é tant de bas, ni balayé sa chambre si souvent que moi ; malgré cela je vois bonne compagnie, je suis connue honorablement, et mon existence est noble, malgré le manque absolu de fortune. — La vérité est que cet ouvrage en est au dénouement ; mais il me reste une lettre à faire, si difficile que c'est un

vrai tour de force. Il s'agit d'un morceau descriptif ; le Baron de Braun, directeur des Théâtres, qui est à merveille dans le monde et a du crédit à la Cour avec une fortune immense, a désiré que je parle de son beau Jardin de Schönau. Il m'a envoyé un carosse, m'a priée à dîner, etc. Il l'a bien fallu ; et vraiment le sujet est brillant — mais difficile à traiter. »

« ...Le roman que j'ai fini te parlera de ce pays, de la Cour, et j'y ai exprimé la vérité ; tu y trouveras aussi le portrait d'une femme angélique à qui je donne le nom d'Astérie (Madame de Colloredo) et à qui je dois tout. Ce roman a trois cents souscripteurs à Vienne, des plus grands noms. Le manuscrit sera vendu à Paris — où il doit être imprimé. Il est intitulé *Correspondance pittoresque et sentimentale, ou Lettres de deux amies, écrites d'Evian en Chablais à Baden en Autriche*, par l'auteur des *Anecdotes suisses*. »

Le manuscrit de cet ouvrage est confié à Stapfer, cousin de Madame de Pont<sup>9</sup>, pour le remettre à l'imprimeur. Elle en espère un certain avantage financier, mais en fait, il ne lui rapportera que 25 louis.

...25 louis et de nouveaux ennuis, qu'on en juge par la lettre suivante :

« Par une infidélité sans exemple, on l'a récrit (mon roman) d'un bout à l'autre depuis la première lettre, en sorte que ce qu'on y a laissé d'*intact* au moyen des retranchemens, des additions et des changements de toutes espèces, me devient parfaitement étranger, n'étant plus à la place où il devoit être.

» ...On a craint de me laisser le grain de considération que le succès pouvoit me valoir, il étoit plus sûr de le prévenir. Je me flatte cependant de parvenir à désavouer un

<sup>9</sup> La mère de Phil.-Alb. Stapfer, ministre des Arts et des Sciences de la République helvétique, étoit une Burnand.

ouvrage qui n'est pas le mien, et qu'on a si indignement falsifié, mais je ne sais si je ne me flatte pas trop, car la Cabale fermera la porte à mes réclamations. »

Cette aventure paraît bien étrange. Nous ne savons ce qu'il faut retenir de la réalité de cette cabale que Madame de Pont voit partout, et qu'elle croit acharnée contre elle. Elle en place l'origine dans son canton.

« Car je ne puis m'y tromper, tout ce qui arrive ici de la Suisse est hostile pour moi... ma croyance (elle s'est convertie au catholicisme) n'a pas dû me faire de tort auprès de certains gens.

» Il faut donc chercher ailleurs les motifs de cette espèce de persécution ; et je ne m'y trompe pas. Ils sont de deux sortes. Les uns me font *peur*, et les autres me font *pitié*. Le mauvais succès de mon roman, tous les *bons tours* et tous les mauvais procédés tiennent à ces deux sources. »

\* \* \*

En 1807, un grand honneur échoit à Alphonse.

« Le jour du mariage<sup>10</sup> sera pour Alphonse un beau jour ; il est le troisième page, c'est lui qui portera la queue de Madame l'archiduchesse Louise, fille de l'Empereur ; et le service de ce jour et des suivants sera tout le *service possible*, car LL. MM. mangeront en public, et il y aura *gala* ; ce sera une fort belle cérémonie ; les dames qui voudront s'y montrer ne se tireront pas de là sans une robe de quatre à cinq mille florins, et les diamants des Contes de Fées sont réalisés ici. Mais tout cela est bien peu pour les gens raisonnables, c'est comme un feu d'artifice, cela ne laisse rien, et ne fait qu'éblouir un instant les yeux. Il m'a fallu songer à une garniture *de point*, pour tenir cette queue de mante, et je crois que je m'en tirerai à bon mar-

<sup>10</sup> Nous n'avons pu identifier le personnage de la Cour d'Autriche qui s'est marié en 1807 avec tant d'éclat.



ché : car 200 fl. ne sont rien pour des manchettes *de point* : mais j'ai donné beaucoup moins *par rencontre fortuite*. Il y a seize pages, on leur fait des habits neufs pour la circonstance, et ces seize habits coûteront plus de huit mille florins. C'est pourtant toujours quelque chose de fonctionner en pareille occasion, ne fût-ce que pour accoutumer le maître à voir votre figure, c'est un avantage. »

C'est peu de temps après cette époque que Madame de Pont doit prendre une décision pour l'avenir.

Elle incline pour un retour au pays, et la carrière diplomatique, plutôt qu'en faveur d'une carrière définitive en Autriche.

« En parlant... de mes espérances pour l'établissement d'Alphonse, je n'ai point menti, mais comme je ne te cache rien, chère amie, tout cet avenir me paroît *plat*, et quand les affaires seront arrangées chez nous, je préfère qu'il aille prendre place en Suisse ou ailleurs, avec l'avantage d'une éducation soignée et complète qui porte avec soi le préjugé puissant d'avoir été reçue en pays étranger, dans un institut fameux. »

Et puis, en 1809, comme malgré elles, les circonstances l'obligent à modifier ses plans, et à renoncer à ce projet très cher.

(Octobre 1809.) « Les circonstances actuelles ont changé mes plans ; mon fils préfère être employé dans l'intérieur, et tout bien examiné il a raison. Le désir de vous revoir m'avoit fait allusion sur ses convenances... Je ne puis ni ne dois m'en séparer qu'à la mort. Ce n'est pas dans le siècle où nous vivons que les parents peuvent se croire quittes envers leurs enfants lorsque ceux-ci commencent leur carrière. Car l'exemple, les préceptes, les usages qui ont succédé aux principes jadis révévés, tout est d'accord pour entraîner

les jeunes gens dans un gouffre d'immoralité où l'absence de toute religion, l'oubli de l'honneur et le mépris de toute bienséance ensevelit à jamais l'honnêteté naturelle.

» J'écris ces mots les larmes aux yeux. »

C'est qu'entre temps la carrière autrichienne d'Alphonse a reçu une nouvelle impulsion. Il a reçu de l'empereur la croix de Malte.

Madame de Pont en est heureuse. Mais elle se sent vieillir ; elle est lasse, et du moment qu'il n'est plus question ni pour elle ni pour son fils de revenir au pays de leurs pères, elle songe à assurer à Alphonse non seulement une carrière, mais un foyer.

Nous trouvons dans ses lettres à Madame Burnand de Sépey de longs développements consacrés à ce sujet de première importance. Elle écrit :

« La jeune personne doit non seulement avoir de la fortune, mais une fortune bien acquise ; elle doit tenir à des parents honorables et vertueux, avoir un bon caractère, une figure agréable, du bon sens, ne pas ignorer tout ce qu'il faut savoir. Point de talents (« j'en ai pardessus les yeux, cela n'est bon à rien en ménage », dit-elle ailleurs), ou peu de talents, de la raison (de l'esprit n'y gâteroit rien), un bon cœur, une humeur aimable et gaie... la naissance feroit grand plaisir ; et du moins la faut-il *honorable*, car sans cela on n'y tiendrait pas — mais surtout il faut qu'elle ait une tournure et des manières nobles. Moins il y auroit naissance, et plus il faudroit d'argent, cela s'entend. Beauté, naissance illustre, talent supérieur, tout cela est *luxe*. Agrément, santé, naissance honorable, raison, naturel, aimable, voilà le *nécessaire*. »

Elle connaît d'ailleurs la valeur du parti qu'elle-même peut offrir.

« Les manières (d'Alphonse) sont nobles, son caractère

est pur, son éducation parfaite. Il est modeste, sage, fier, et sans aucune présomption, au contraire fort défiant de lui-même. Il me semble qu'une D<sup>lle</sup> de Fribourg pourroit se placer plus mal. J'en dis bien autant d'une française, à plus forte raison. Si je voulois le marier ici, rien ne seroit plus facile. L'argent se trouveroit, bien ou mal acquis, les talents à côté de la sottise fourmillent, mais une femme faite pour être l'amie, la compagne, la consolation, le conseil de son mari, où la trouver ? Certainement point ici. Le luxe, la frivolité et la mauvaise éducation perdent les ménages et font le malheur domestique, c'est-à-dire le véritable malheur.

» Mais quand une héritière de cent mille écus, je suppose, appartenant à des parents vertueux et honorables, sans beauté, talents, ni naissance très distinguée, mais bien sagement élevée, et dont le père se diroit : je ne veux ni d'un *nouveau riche*, ni d'un *ci-devant* dégradé — ni d'un gendre inutile à sa patrie... je voudrois, dans une carrière honorable, un jeune homme capable et pur, je voudrois placer ma fille de manière à ne pas végéter dans la crainte de voir ses enfants réduits à n'être rien, ou à être conscrits, et à servir de façon ou d'autre un gouvernement sous lequel je ne vis que par contrainte, je voudrois la savoir attachée à un pays qui conserve une existence imposante ; attachée à un mari qui lui assure les *honneurs* de la Cour en ce pays-là ; attachée à un mari fait pour la rendre heureuse et honorer la carrière où il s'avance ; je voudrois lui savoir une belle-mère tendrement attachée à l'intérêt de son fils, capable de la diriger dans son début, et qui eut de quoi devenir pour elle une mère... Il me semble que, pour lors, Alphonse seroit précisément son fait. »

Elle insiste encore dans d'autres lettres sur les qualités qu'elle requiert d'une épouse pour son Alphonse.

« Quant à la naissance, s'il y en a, tant mieux... Ce que j'appelle naissance, au surplus, c'est ce que nous appelons en Suisse *bien née* ; les familles du gouvernement, les familles municipales des villes considérables du pays, les terres, les charges et emplois des aïeux, tout cela suffit ; il n'est pas question de Duché-pairie, ni de dater de Charlemagne. Ici les personnes de qualité n'ont point de dot ; les filles en sous-ordre sont ce qu'il y a de plus mal élevées ; elles ont la fureur de la dépense, et quelle que soit leur fortune elle a peine à suffire, ce qui fait qu'on n'en est pas plus riche pour les épouser, et qu'on est *mal allié* — c'est tout juste ce qui reste, après une vie de galérien. »

Voilà donc Alphonse page, chevalier de Malte, bien en cour. Le programme fixé d'avance s'exécute, article par article, grâce à la persévérance remarquable de cette mère infiniment dévouée.

Il y manquait la consécration d'un poste officiel à la Cour, et ce poste officiel était dès longtemps attendu.

Enfin, après huit années d'attente, la nomination espérée survient.

Le 13 janvier 1813, Madame de Pont écrit à son frère :

« Je me hâte, chers amis, de vous faire part de la grâce obtenue par Zizi. Il a enfin ce qu'il désiroit avoir, et de la manière la plus flatteuse. La cabale a retardé tant qu'elle a pu ; elle avoit passé nos frontières, et on ne peut y mettre une plus digne persévérance ; mais enfin il a fallu céder...

» ...Tout est en règle depuis huit ans, il ne s'agissait que d'en obtenir la preuve *visible*, et d'ouvrir la serrure avec l'instrument propre à la chose. Le voilà *enfin* ; et Dieu en soit loué... Il faudra d'abord payer les taxes... Ensuite il fera son serment, recevra le signe de la chose et tout sera dit. »

En termes moins sibyllins, cela veut dire qu'Alphonse a reçu la clef de Chambellan.

Dès lors sa carrière est assurée, et nous le voyons par certains passages des lettres de sa mère, vivre à la Cour des épisodes intéressants. Mais cet avancement escompté n'améliore pas beaucoup la situation financière de Madame de Pont, qui compte toujours ses florins de très près. Il semble même qu'il l'aggrave.

« Il faut donc arranger les choses... de manière que nous puissions avoir de l'argent cette année et même beaucoup. D'abord, nous serons obligés de louer en ville, et cela nous coûtera 500 florins au lieu de 200, pour être plus mal, mais il faut être à portée ; l'uniforme de Malte 500 fl., la clef de chambellan pour les demi-taxes 500 fl. et puis il faut du linge, des habits pour la ville... enfin 3000 florins sont absolument nécessaires. »

Il faut continuer à user d'expédients pour ne pas *paraître* moins que l'on *n'est*.

« En ce moment (Alphonse) est chez le C<sup>te</sup> de Stackelberg à un thé privé, où tout ce qui tient à la Cour se rencontrera ; nous allons bientôt voir arriver l'empereur de Russie, ce sera des fêtes, et quelles fêtes ! Le pas qu'Alphonse vient de faire, et quatre mois d'appointements que l'Empereur vient d'accorder aux Employés de sa classe, seront utiles et à propos pour les dépenses que cette occasion rend indispensables : Un uniforme prescrit aux Chambellans, un habit vert brodé en or ; il y a même, outre celui de gala, le petit uniforme pour faire le service ordinaire chez l'empereur, et ces deux uniformes coûteront peut-être seize cents florins. J'espère n'avoir besoin que de celui de gala, jusqu'ici celui de Malte a suffi, mais on dit que pour les fêtes de la Cour on exige des chambellans l'uniforme vert brodé en or — voilà qui est fâcheux. »

\* \* \*

On pouvait espérer, n'est-il pas vrai, qu'après une âpre lutte de 13 années, la vaillante mère qui touchait au but allait pouvoir jouir en paix du travail de ses mains et vivre quelques douces années auprès de ce fils qui lui faisait tant d'honneur.

Elle disait vrai, quand elle écrivait à son amie :

(31. XII. 1811.) « Pour avoir vécu ici pendant treize ans, à la merci des étrangers, des méchants et des malveillants avec les moyens de fortune que tu connois, pour avoir élevé et placé mon fils, l'avoir adapté à la meilleure compagnie sous tous les rapports, il a fallu des prodiges de maternité, et la protection visible du ciel. »

Elle l'a sentie, cette protection du ciel, et lui rend hommage dans une belle et touchante page, que nous citons encore :

« J'admire toujours cette providence qui, de l'ensemble de l'univers, descend jusqu'aux destinées obscures d'exilés imperceptibles... que Dieu est bon ! à *brebis perdue*, *Dieu mesure le vent*. Ce proverbe va droit à mon cœur, et mon jugement admire une bonté que mon cœur adore. »

Et pourtant, comme un lourd pressentiment la travaille. Elle se sent loin de ceux qu'elle aime, et ses ambitions satisfaites ne lui procurent pas cette joie du cœur qui lui apparaît, avec l'âge qui vient, comme le suprême bien.

« Hélas, écrit-elle le 3 avril 1812, que la vie est peu de chose et qu'elle a de tristes moments ! Si c'étoit là tout, seroit-ce la peine de naître pour craindre, pleurer, souffrir et mourir ? Quelques instants clairsemés par ci par là, pour nous donner l'idée du bonheur, n'en font pas jouir ; car *crainte et bonheur* sont incompatibles. La peine seule est le partage de l'humanité. Tout ce que nous pouvons est d'en faire un usage salutaire. »

Ces pensées mélancoliques n'étaient que trop justifiées. Car voici qu'à peine parvenu aux honneurs espérés pour lui, Alphonse est victime d'une maladie imprévue qui éveille dans le cœur de sa mère les plus graves angoisses.

(9 mai 1813.) « Depuis ma dernière lettre j'ai passé de tristes jours et de cruelles nuits. Depuis deux mois je voyais Alphonse changer et maigrir, je l'attribuois au printemps qui remue les humeurs... à l'hiver prolongé, à l'inquiétude de me voir malade... enfin je n'en étois pas inquiète, lorsque tout à coup j'ai découvert qu'à compter de ces deux mois, il avoit une douleur à la poitrine habituelle à la suite d'un rhume peu marquant, et qu'il avoit craché un peu de sang pendant deux jours. Juge de mon effroi... A compter du 12 avril, je n'ai pas eu un instant de repos, et j'ai suivi avec anxiété toutes les variations de cette santé, qui est tout pour moi. »

Elle redoute que la phtisie ne se déclare, malgré les illusions que lui prodiguent les médecins.

« Le doute m'a tuée ; et depuis un an, je n'existe que par des distractions forcées, d'où je retombois sans cesse dans une pensée ou un sentiment unique et poignant. Pardonnez, cher frère et sœur, mes uniques et tendres amis, ces explications un peu longues ; et songez que depuis seize ans, je n'ai plus personne à qui parler. »

Dès lors sa vie n'est plus qu'angoisse. Elle songe à combiner la poursuite de la carrière de son fils aux nécessités d'un changement d'air... Il est question d'un poste diplomatique en Italie.

Mais le ressort est brisé ; la femme qui a tant lutté est elle-même frappée dans ses œuvres vives, et tout à coup, ses lettres prennent fin, et l'écriture, mûrie et ferme, de son fils Alphonse, succède à la sienne — voici pour quel message à son oncle et à sa tante de Sépey :

30 octobre 1814. « C'est à peine si je me sens la force de vous annoncer la terrible nouvelle qui vient de nous frapper tous. Je viens de perdre la meilleure des mères. Me voilà orphelin et seul sur cette terre. Sa maladie a duré six semaines... Cette pauvre malheureuse mère a souffert des douleurs inouïes pendant 36 heures qu'a duré son agonie...

» Elle a eu tous les secours de l'art, toutes les commodités imaginables, tous les soins les plus tendres et les plus soutenus. La C<sup>tesse</sup> de Türckheim, ses quatre nièces, et surtout leur institutrice, M<sup>lle</sup> Tisserand, qui s'est conduite envers elle comme un ange du ciel, enfin tout ce qui la connoissoit s'est empressé à l'envi de lui procurer tous les soulagements possibles. Elle a reçu tous les sacrements... »

Et, pendant de longues pages, Alphonse s'étend sur sa douleur et sur la reconnaissance qu'il éprouve envers « la plus tendre des mères, la plus précieuse des amies ».

Elle mourait à 63 ans.

Mais la destinée atténue parfois ses rigueurs de quelques consolations qu'il est doux de relever.

Alphonse ajoute naïvement à l'expression de sa douleur ce paragraphe touchant :

« J'oubliais de vous dire, comme motif de consolation, qu'au commencement de sa maladie, ma pauvre mère avait enfin trouvé une servante telle qu'il la lui fallait. Elle est de Montbéliard et s'appelle Suzette Micoud... ! »

Quelqu'un va souffrir plus que tous les autres de la mort de Madame de Pont, c'est sa belle-sœur, Madame Burnand de Sépey. Elles étaient, en effet, liées par la plus tendre affection, et nous avons gardé jusqu'ici la page que l'on va lire et qui l'exprime de façon délicate.

« Comment se peut-il faire, écrivait Madame de Pont à sa belle-sœur, deux ou trois ans avant sa mort, qu'à la distance où nous sommes l'une de l'autre, nous nous devinions au bout d'une absence de 13 ans ? Tu as pleuré... me



dis-tu, de ce dont je pleurais ici chaque jour.. mon silence t'a inquiétée, et ce silence me tuoit... tu n'en conçois pas les raisons, tu les cherches à tâtons dans l'incertitude, elle te fatigue inutilement, et tu t'arraches à tes conjectures, pourquoi, ma Sophie ? Pour me parler de toi-même et de tes enfants ! Il faut être *toi...* ou *moi*, j'ose le dire, pour aimer si bien, pour aimer ainsi ; qu'on me montre quelque'autres exemples de cela, j'y croirai : mais je n'ai rien vu de semblable à *s'arracher* à la personne aimée et absente, pour *en revenir à soi*. C'est bien le contraire de ce qu'on voit partout, parce qu'il n'est pas commun *d'aimer*. La politesse masque de son mieux l'indifférence ; la religion prescrit l'amour du prochain, l'amour propre s'aime parfois en autrui ; mais il faut s'aimer à notre manière, *pour ne revenir à soi que par effort*. Et voilà pourtant ce que j'ai trouvé dans ta lettre, ce que j'ai lu dans ton cœur, ce que le mien peut seul bien juger. »

Or, la Providence sut épargner aux deux amies la douleur de se savoir séparées par la mort. Tandis que Madame de Pont mourait à Vienne le 29 octobre 1814, Madame de Sépey entraît dans la maladie qui devait l'emporter. On lui cacha que son amie n'était plus, et puis, le 1<sup>er</sup> décembre 1814, elle entraît à son tour dans l'éternel repos. Elles moururent à cinq semaines de distance, ignorant toutes deux qu'un deuil cruel les menaçait ou les frappait.

\* \* \*

Que resta-t-il de l'œuvre ardente de Madame de Pont ?

A ses yeux, dramatiquement, tout apparut perdu ou compromis du fait de la maladie d'Alphonse au lendemain du succès. Elle mourut sans doute avec ce chagrin dans le cœur.

Et elle mourut pauvre comme elle avait vécu. On ne peut lire sans un serrement de cœur le douloureux testament qu'elle eut encore la force de signer :

(29 octobre 1814.) « Au nom de la très Sainte Trinité, me voyant en danger de mort, je déclare qu'ayant placé toute ma fortune dans les fonds de France, il ne me reste ni meubles ni immeubles et que, depuis seize ans, je vis à la charge de mon fils. En conséquence, linge, habits et généralement tout ce qui est à mon usage lui appartient ; mais je compte assez sur son respect et son affection pour disposer comme suit de mes effets, sous son bon plaisir :

1) Une capote neuve de vigogne à ma cousine Madame la Chanoinesse Françoise Henriette du Pont-Wullyamoz, chanoinesse au chapitre du St. Sépulcre en Prusse.

2) Une robe noire de Levantine, une robe de taffetas de France, une petite robe toute neuve d'étoffe noir et blanc, ainsi qu'une petite robe de toile fond vert à ma belle-sœur Madame de Sépey.

3) Le reste de mes effets est destiné à Suzette Micoud, ma servante, dans la supposition qu'elle continuera à servir mon fils. Je n'ai rien à laisser aux pauvres, mais mon fils y pourvoira d'après ses moyens.

Vienne, ce 18 octobre 1814.

Marie-Louise-Françoise,  
Baronne de Pont-Wullyamoz <sup>11</sup>. »

Mais de cette défaite apparente devait sortir une brillante réussite pour le fils qu'elle avait si vaillamment aidé.

Au lendemain de la mort de sa mère, Alphonse écrit à son oncle :

« Je viens d'être nommé « concipiste présidial », c'est-à-dire attaché au bureau du président, ce qui ajoute une gratification de quatre cents florins par an aux appointements de concipiste. »

<sup>11</sup> Nous ne savons en vertu de quels parchemins Mme de Pont signait du titre de Baronne ce dernier document écrit de sa main.

Il avait 27 ans.

L'ascension continua. Sa maladie de poitrine, comme c'est souvent le cas, ou bien guérit seule, ou bien rentra dans le silence ; en tout cas, elle ne le gêna pas beaucoup — puisque nous avons trouvé, de sa plume, une lettre joyeuse datée de 1827, qui nous révèle d'un coup bien des choses qui auraient comblé de joie sa pauvre mère.

Cette lettre est écrite de chez le prince de Metternich, où loge en qualité de secrétaire privé notre jeune « concipiste » qui n'est plus tout à fait jeune, puisqu'il a 37 ans.

Il est marié. Tout ce que nous savons de sa femme, c'est qu'elle s'appelle Jeannette, et qu'il parle d'elle fort tendrement. Répond-elle aux définitions complexes que Madame de Pont nous donnait de l'épouse idéale ? Nous ne savons, mais si tout ce que désirait cette belle-mère exigeante n'y est pas, il y a sans doute quelque chose de plus, et qu'elle n'avait pas nommé : l'amour.

Il y a plus encore : il y a Alphonse deuxième du nom ; il y a Eléonore ; il y a encore Marie et Léopoldine, et avec les années il y aura encore trois autres jeunes de Pont.

Après tant et tant de peines dépensées pour son éducation, Alphonse de Pont avait eu pour sa part le sort qui échoit, dans les histoires, aux gens heureux : il se maria, et il eut beaucoup d'enfants... <sup>12</sup>

<sup>12</sup> Entré dans le service civil de l'empire autrichien, Alphonse de Pont devint successivement secrétaire de légation, conseiller aulique et secrétaire privé du prince de Metternich. Il fut créé baron en 1845 par l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup>, avec titre héréditaire pour ses descendants. Il mourut à Vienne en 1853. Son fils aîné était, à cette époque, secrétaire aulique au ministère des affaires étrangères à Vienne et devint plus tard ministre plénipotentiaire et conseiller intime à la Cour d'Autriche. Il vivait encore en 1902, âgé de 82 ans. Gérard était lieutenant et aide de camp dans le régiment d'infanterie « Prince Frédéric-Guillaume de Prusse » ; Hugues, sorti depuis peu de l'Académie militaire de Neustadt, était lieutenant au régiment d'infanterie Mazzuchelli ; Eléonore venait d'épouser en secondes noces M. de Lopuszanski.